



AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

À tous les membres de l'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais.

Soyez avisés que l'assemblée générale annuelle de l'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais aura lieu le 13 mai 2025, à 12h00 et sera tenue par visioconférence. Vous devez confirmer votre présence au plus tard le 9 mai 2025 à 17h00 par courriel à l'adresse suivante : ajboutaouais@gmail.com

L'ordre du jour sera le suivant :

- I. Ouverture de l'assemblée;
- II. Lecture de l'avis de convocation;
- III. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- IV. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 27 mai 2024;
- V. Mot de la présidente sortante
- VI. Rapport annuel du conseil;
- VII. Présentation et ratification du rapport financier annuel (bilan financier et état des résultats);
- VIII. Élection du président(e) de l'AJBO
- IX. Élection des autres membres du Conseil de l'AJBO;
- X. Élection d'un administrateur de l'AJBR;
- XI. Varia;
- XII. Clôture de l'assemblée.

Soumettre une proposition

Si vous souhaitez soumettre une proposition pour modifier l'ordre du jour, vous devez le faire par courriel à l'adresse suivante : ajboutaouais@gmail.com au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'AGA.